

LETTRE DE RENTRÉE 2015

Chères et chers collègues,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour cette nouvelle année scolaire ; nous l'espérons d'ores et déjà sereine et enrichissante pour chacun d'entre vous.

Nous souhaitons la bienvenue aux enseignants qui rejoignent notre académie et à ceux qui débutent dans le métier, auxquels vous saurez réserver le meilleur accueil.

Nous sommes deux IA-IPR de physique-chimie :

- Josiane Lévy (josiane.levy@ac-limoges.fr) qui succède à Françoise Dujardin à qui nous souhaitons de profiter pleinement de sa retraite ; elle assure également la mission de correspondante académique pour les sciences et technologies (CAST).
- Jérémy Paul (jeremy.paul@ac-limoges.fr) qui assure également la fonction de doyen des IA-IPR de l'académie de Limoges.

Nous sommes épaulés par deux chargés de mission d'inspection, Saverio Callea (saverio.callea@ac-limoges.fr) et David Saby (saby.fd@wanadoo.fr). Nous remercions Christian Astruc, professeur chargé de mission, qui nous quitte : nous lui souhaitons une bonne retraite !

L'inspecteur général en charge de notre académie est Frédéric Thollon.

Dominique Obert est depuis le 1^{er} septembre le doyen des inspecteurs généraux de physique-chimie, succédant à Gilbert Pietryk.

Les corps d'inspection seront particulièrement investis dans la réforme du collège, réforme avant tout pédagogique. Madame la Ministre a, dans son discours de rentrée, rappelé sa volonté d'une école plus juste, réduisant les inégalités et donnant à chaque élève un parcours de réussite, faisant de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité.

La maîtrise de la langue française, la mise en place d'une pédagogie différenciée dans et hors la classe, l'accompagnement de l'élève pour l'aider à franchir les obstacles et le guider dans ses choix d'orientation, la place du numérique dans les apprentissages, sont des sujets fondamentaux qu'il est nécessaire d'avoir constamment à l'esprit dans toutes les activités proposées. Varier les situations d'apprentissage pour donner confiance à tous les élèves, permettre à chacun de réussir des activités accessibles, sont des points d'appui permettant à chaque élève de prendre conscience de ses possibilités et de mesurer ses progrès. Ces thèmes s'inscrivent dans notre plan de travail académique focalisé plus particulièrement cette année sur le parcours de réussite de l'élève ; ils seront systématiquement abordés lors des inspections et des réunions d'enseignants.

Pour la mise en place à la rentrée 2016 de la nouvelle organisation du collège (déjà définie) et des nouveaux programmes (non publiés à ce jour), le ministère a souhaité que chaque enseignant (du collège) suive une formation de plusieurs jours afin d'assimiler les enjeux de cette réforme et de s'approprier les nouveaux dispositifs. L'organisation des classes sera corrélée au projet d'établissement ; le rôle du conseil pédagogique a été modifié et renforcé (décret du 22 octobre 2014). Une attention toute particulière sera portée, toujours pour le collège, au fonctionnement du conseil école collège, pierre angulaire du futur cycle 3.

Vous trouverez ci-dessous les liens vous permettant d'une part de consulter le texte sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et d'autre part celui relatif à l'organisation du collège.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834 (socle)

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913

Prochainement paraîtra un texte sur l'évaluation qui s'appuiera sur le rapport national du jury mandaté par madame la Ministre.

Concernant notre enseignement, vous pourrez consulter avec profit le portail national de physique-chimie sur lequel vous trouverez de multiples ressources et liens. Par exemple, le lien ci-dessous

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-lenseignement-de-physique-chimie/evolution-de-lenseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html>

vous permettra d'accéder entre autres aux documents suivants :

- Le profil des bacheliers scientifiques (document élaboré par l'IGEN) qui présente de façon succincte et claire les connaissances développées au collège et dans les voies scientifiques au lycée, les définitions et le rôle des pratiques à mettre en œuvre ;
- Des repères pour la formation pour :
 - les trois modules d'enseignement de physique-chimie de la série STL spécialité SPCL et pour l'enseignement de CBSV de la série STL ;
 - l'enseignement de physique-chimie commun aux séries STI2D et STL ;
 - les classes de première et terminale S.
- Pour tous : un document rédigé par le GRIESP sur la résolution de problèmes. La première partie présente l'activité « résolution de problèmes », la seconde est constituée de multiples exemples, chacun se situant à des niveaux de difficulté différents, à mettre en œuvre en lycée. Ce document vient d'être enrichi par un autre similaire concernant le niveau CPGE.
- Le document relatif aux activités documentaires en physique-chimie au collège, au lycée et en CPGE élaboré par le GRIESP vient de paraître ; la première partie (une dizaine de pages), généraliste, est suivie d'une bibliothèque de ressources directement utilisables en classe.

Nous rappelons dans le tableau ci-dessous la liste des programmes en vigueur aux différents niveaux d'enseignement :

Collège	✓ BO spécial du 28 août 2008
Classe de seconde générale et technologique	✓ BO spécial n° 4 du 29 avril 2010
Classes de première L/ES/S	✓ BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010
Classes de 1STI2D/STL/STD2A	✓ BO spécial n°3 du 17 mars 2011
Classe de 1 ST2S	✓ BO du 26 octobre 2006
Classes de terminale (S, STI2D, STL, STD2A)	✓ BO spécial n°8 du 13 octobre 2011
Classe de terminale ST2S	✓ BO du 5 avril 2007
CPGE (toutes classes)	✓ BO spécial n°5 du 30 mai 2013

Vous trouverez ci-dessous quelques liens vers des ressources disciplinaires :

- ✓ Site académique : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/physique-chimie/>
- ✓ Éduscol: <http://eduscol.education.fr/pid23213/physique-chimie.html>
- ✓ ÉDU'bases: <http://eduscol.education.fr/bd/urtic/phy/>
- ✓ Des vidéos : <http://www.universcience.tv/>
- ✓ Ressources issues des partenaires de l'Éducation Nationale (grands établissements publics culturels et scientifiques) : site <http://www.edutheque.fr>

L'Éducation Morale et Civique (EMC) est mise en place à cette rentrée dans l'ensemble du second degré. Notre discipline a toute sa place dans la transmission des valeurs citoyennes puisqu'elle contribue à former des citoyens éclairés dans l'écoute et le respect de l'autre, ainsi qu'au travail collaboratif, non seulement au travers des thématiques sociétales abordées, mais aussi par les modalités pédagogiques mobilisées. Nous savons compter sur vous pour transmettre ces valeurs.

Nous sommes toujours satisfaits de recueillir et diffuser vos ressources personnelles sur notre site disciplinaire académique ; nous rappelons que la mutualisation de ces ressources permet à chacun

de s'enrichir et de s'ouvrir à d'autres perspectives, tout en aidant les enseignants qui débutent. Vous y trouverez également toutes les actualités vous concernant.

Le site sera cette année animé et géré pour la partie collège par Cécile Tamisier (cecile.tamisier@ac-limoges.fr), professeur au collège de Bénévent l'Abbaye, et par un autre professeur, non désigné à ce jour, pour ce qui concerne le lycée.

Sylvain Loméro (sylvain.lomero@ac-limoges.fr), professeur au collège de Nantiat, sera désormais notre Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN), en remplacement de Jean-Luc Bousquet, appelé vers d'autres fonctions.

Le **plan académique de formation**, consultable très prochainement sur le portail académique, vous permettra de choisir des formations proposées en candidature individuelle ; les inscriptions, en ligne, seront ouvertes du **15 septembre au 17 octobre**.

Vous y découvrirez uniquement les formations autres que celles liées à la réforme du collège. Pour ces dernières, les enseignants de collège seront convoqués automatiquement.

Les professeurs exerçant en collège pourront trouver des formations les concernant dans le PAF ; une seule inscription leur sera possible cette année compte tenu de l'ampleur de la formation consacrée à la réforme du collège. Rien n'est changé en ce qui concerne les personnels exerçant en lycée.

Nous vous rappelons que ces actions de formation enrichissantes à divers titres, outre les compléments et éclairages que vous en attendez, permettent également d'échanger entre collègues.

Nous vous encourageons à initier ou à poursuivre toute action permettant aux élèves de découvrir, autrement et de façon motivante, l'univers scientifique. N'hésitez pas à valoriser vos projets via les divers concours ou manifestations existant (Olympiades, C.Génial collège et lycée, Faites de la science, Fête de la science...). Ces expériences se révèlent valorisantes et profitables, tant pour l'enseignant que pour les élèves impliqués.

L'éducation au développement durable (EDD), va connaître cette année des moments forts avec la tenue à Paris - Le Bourget de la COP 21 ou Paris Climat 2015, du 30 novembre au 11 décembre 2015 et des manifestations diverses en amont comme en aval. Nous vous invitons à contacter Cédric Alves (Cedric.Alves-Calheiros@ac-limoges.fr ou edd@ac-limoges.fr), professeur chargé de cette mission EDD depuis un an, pour tout renseignement complémentaire. Le site académique a une rubrique EDD : <http://www.ac-limoges.fr/pid32203/education-developpement-durable.html>, tout comme le site Éduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23360/education-au-developpement-durable.html>. Ils vous donneront accès à une multitude de renseignements.

Nous vous rappelons que les lycéens (quelle que soit leur série) peuvent trouver une aide disciplinaire sur le forum « SOS physique-chimie ». De nombreux professeurs des académies de Poitiers, Limoges et Toulouse, que nous remercions ici, répondent à leurs questions pendant les périodes scolaires, les week-ends et les vacances. N'hésitez pas à diffuser, auprès de vos élèves, l'adresse du forum : <http://sgbd.ac-poitiers.fr/sosphysique/>
Ils trouveront également le lien sur le site disciplinaire académique.

Nous continuerons à vous communiquer, via la liste de diffusion, toutes les informations qui concernent notre discipline. Nous rappelons que cette communication n'est efficace que si chacune et chacun d'entre vous consulte régulièrement sa messagerie académique (il nous serait particulièrement agréable que votre boîte de réception soit toujours en capacité de recevoir nos courriels) !

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée et une excellente année scolaire.

Josiane Lévy et Jérémie Paul
IA-IPR de physique-chimie